Richelieu Gestion

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

RICHELIEU FAMILY SMALL CAP

Part RIF ISIN : FR0013179355

Cet OPCVM est géré par RICHELIEU GESTION

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Classification : Actions des pays de l'Union européenne

Objectif de gestion : L'objectif du FCP est de rechercher une performance supérieure à celle de son indice de référence, le STOXX® Europe Small 200 NR (dividendes nets réinvestis) sur la durée de placement recommandée, à travers une gestion discrétionnaire et active d'un portefeuille d'actions de sociétés à l'actionnariat familial au sein d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) et de petites et moyennes entreprises (PME) européennes.

Indicateur de référence : La performance du FCP peut être comparée a posteriori à celle de l'indice de référence STOXX® Europe Small 200 NR (dividendes nets réinvestis). Cet indice est représentatif des marchés actions européens, il est libellé en euro et composé de 200 sociétés de petites et moyennes capitalisations issues d'une sélection de pays européens. Les données concernant l'indice STOXX® Europe Small 200 NR sont notamment disponibles sur le site stoxx.com.

Politique d'investissement : La stratégie de cet OPCVM, repose sur une gestion active et opportuniste visant à sélectionner des actions d'entreprises de taille intermédiaire (ETI) et de petites et moyennes entreprises (PME) de tous types de secteurs, majoritairement à l'actionnariat familial, ayant leur siège social dans tout pays européen sur la base d'une étude approfondie de ces sociétés, de leur stratégie, de leur valorisation, de leurs modèles économiques, de leur environnement concurrentiel, de leur structure financière (solidité bilancielle) et de leurs perspectives de rentabilité.
L'analyse financière permet également d'apprécier la capacité de résistance et la capacité d'innovation des sociétés.

Caractéristiques essentielles : L'OPCVM sera exposé à hauteur de 65% minimum de sa poche actions en sociétés européennes dont la capitalisation boursière est inférieure à 5 Milliards d'euros.
Le FCP pourra investir jusqu'à 15% de son actif net dans des actions de sociétés cotées sur le marché Euronext Growth et jusqu'à 10% de son actif net sur des capitalisations inférieures à 100 millions d'euros.
Le FCP privilégiant les sociétés familiales, il investira au minimum 65% de sa poche actions en titres de sociétés dont les fondateurs, leurs descendants ou le management (Président et Directeur général – Chairman et CEO) détiennent plus de 10% du capital et disposent au minimum d'un siège au sein des organes de gouvernance (conseils d'administration, directoires, etc…).

Autres informations : Les souscriptions et rachats sont centralisés, chaque jour ouvré de la bourse de Paris à l'exception des jours fériés légaux (J) jusqu'à 12 heures (midi), auprès du dépositaire.
La valeur liquidative est déterminée le lendemain et le règlement intervient à J+2 ouvrés.
Cette classe de parts capitalise les sommes distribuables.
L'OPCVM est éligible au PEA.

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

L'indicateur ci-dessus reflète la volatilité de l'OPCVM sur 5 ans compte tenu de son exposition principale aux marchés actions de l'Union européenne. Il est calculé sur la base de l'historique des rendements de l'OPCVM et à défaut d'historique suffisant, sur la base d'une estimation de l'allocation de référence.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.
La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de liquidité : Il représente la baisse de prix que le FCP devrait potentiellement accepter pour devoir vendre certains actifs pour lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché. Ce risque est plus important concernant les petites capitalisations, notamment négociées sur Euronext Growth, qui ont un volume de titres cotés en Bourse plus réduit.

PRÉSENTATION DES FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3,00% maximum
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée ou de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1,15%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Le chiffre des frais courants se fonde sur les coûts de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2020. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Ceux-ci ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la section « Frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.richelieugestion.com.

PERFORMANCES PASSÉES

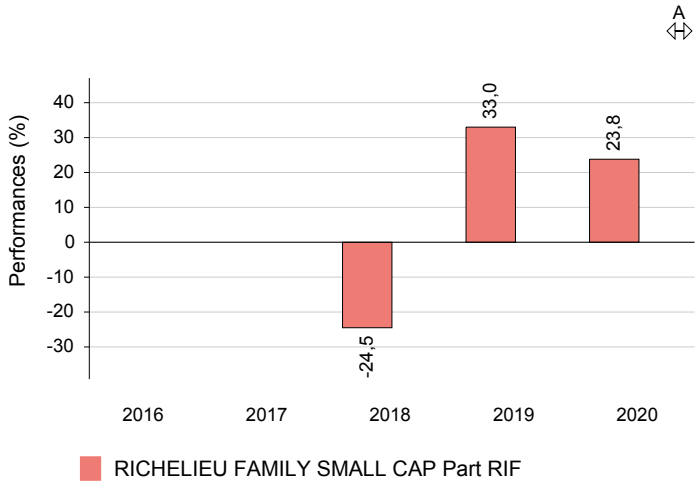

Les performances affichées dans le diagramme ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction faite des frais et commissions prélevés par l'OPCVM.

Date de création de l'OPCVM : 27 février 2014
Date de création de la part : 24 mai 2016

Devise de libellé de la part : Euro.

Indicateur de référence : STOXX® Europe Small 200 NR (dividendes nets réinvestis).

A : A partir du 1er octobre 2020, la performance du FCP est comparée à celle de l'indice de référence : STOXX® Europe Small 200 NR (dividendes nets réinvestis). Les performances de cet indice figureront sur ce graphique à partir de l'année 2021.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et la valeur liquidative sont disponibles sur le site internet www.richelieugestion.com. Les documents d'information périodique réglementaires sont adressés gratuitement sur simple demande écrite auprès de Richelieu Gestion 1-3-5, Rue Paul Cézanne - 75008 PARIS.

L'OPCVM propose d'autres types de parts dont le détail est disponible dans le prospectus de l'OPCVM, ainsi que dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur qui lui est consacré, figurant sur le site internet www.richelieugestion.com.

La part de cet OPCVM n'a pas été enregistrée en vertu de la loi US Securities Act de 1933. Elle ne peut pas être offerte ou vendue, directement ou indirectement, aux Etats-Unis au bénéfice ou pour le compte d'une « *U.S. person* ».

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.richelieugestion.com ou sur simple demande écrite auprès de celle-ci.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de Richelieu Gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Richelieu Gestion est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2021.